



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SARTHE
PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de l'utilité publique

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la demande d'autorisation préfectorale présentée
par la SAS COCHET
pour l'exploitation d'une installation de fabrication de matériel agricole
et d'entretien des espaces verts se situant au lieu-dit "Le Gué Ory" 15 rue des Forgerons
sur la commune de SOUGE LE GANELON

Par arrêté n°DIRCOL2017-0163 du 10 mai 2017, le préfet de la Sarthe a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour l'exploitation d'une installation de fabrication de matériel agricole et d'entretien des espaces verts, se situant au lieu-dit « Le Gué Ory » 15 rue des Forgerons sur la commune de SOUGE-LE-GANELON,

Le dossier sera déposé pendant une durée de 32 jours (minimum)
du 29 mai 2017 au 29 juin 2017 inclus, à la mairie de SOUGE-LE-GANELON

Il sera tenu, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Sougé-le-Ganelon à la disposition du public, accompagné d'un registre d'enquête sur lequel seront consignées ses observations. Un accès gratuit au dossier est également ouvert au public sur le poste informatique situé au rez-de-chaussée de la préfecture de la Sarthe, devant la porte n°10, aux jours et heures ordinaires d'ouverture des services au public.

Madame Catherine PAPIN, secrétaire, désignée commissaire enquêteur, recevra en personne en mairie de Sougé-le-Ganelon, les observations du public au cours de permanences qui se tiendront les :

- **Lundi 29 mai 2017 de 9h à 12h**
- **Samedi 17 juin 2017 de 9h à 12h**
- **jeudi 29 juin 2017 de 14h à 17h**

Toutes remarques pourront également lui parvenir par écrit, à la mairie de Sougé-le-Ganelon siège de l'enquête. Toute observation peut par ailleurs être déposée sur le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications » - « Consultations et Enquêtes publiques » - ville de Sougé-le-Ganelon.

Toute demande d'information complémentaire sur ce projet peut être adressée au porteur du projet, à l'adresse suivante : SA COCHET "Le Gué Ory" 15 rue des Forgerons 72130 Sougé-le-Ganelon.

Le dossier qui comprend une demande d'autorisation d'exploiter et une étude d'impact a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le dossier, le résumé non technique de l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe et à la préfecture de la Sarthe, bureau de l'utilité publique.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront prendre connaissance, pendant une durée d'un an, après la clôture de l'enquête, du mémoire en réponse éventuel du demandeur ainsi que du rapport et des conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur, en s'adressant à la préfecture de la Sarthe, bureau de l'utilité publique, place Aristide Briand - 72041 LE MANS Cedex 9, en mairie de Sougé-le-Ganelon ou en consultant le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'instruction est une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus, par arrêté du préfet de la Sarthe.